Réunion du groupe de travail

Espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

Orléans, le 19 novembre 2019

Compte-rendu

Avec le soutien de :

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le
Fonds européen de développement régional

Participants

Présents : Arnaud Albert (PCCBN de l'AFB), Florence Baleydier (DDT 42), Benjamin Bottner (EPTB Vilaine), Charlotte Bouin (CEN Normandie Ouest), Florentin Brard (CPIE des Pays Creusois), Justine Celis (CEN Pays de Loire), Florient Desmoulins (CBN du Bassin parisien), Christel Goutieras FDGDON 87), Jacques Haury (INRA-Agrocampus Ouest), Paul Hurel (ONCFS), Anne-Charlotte Jean (EPTB Vienne), Lucien Maman (expert indépendant), Alan Meheust (FCEN), Amandine Ribreau (Agence régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine), Emmanuelle Sarat (UICN France), Sylvie Varray (FCEN)

Excusés : Loïc Anras (FMA), Olivier Audras (FREDON Bretagne), Véronique Barthelemy (DREAL Nouvelle-Aquitaine), Chahrazed Beldjilali (Région Centre-Val de Loire), Doriane Blottière (UICN France), Amélie Bodin (CPIE des Pays Creusois), Laurent Chabrol (CBN massif central), Ségolène Faust (DREAL Centre-Val de Loire), Isabelle Laroche (Région Nouvelle-Aquitaine), Emmanuel Leheurteux (CEN Pays de la Loire), Sylvie Martinant (CEN Auvergne), Vanesssa Prochasson (AELB), Nina Richard (Université de Tours), Charline Teffaut (CEN Centre-Val de Loire), Florence Thinzilal (FMA)

L'ensemble des comptes rendus des précédentes réunions du groupe de travail est accessible sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature : centrederessources-loirenature.com.

ORDRE DU JOUR

BILAN 2019 ET PERSPECTIVES D'ACTIONS 2020 DE L'ANIMATION BASSIN 3

BILAN 2019 ET PERSPECTIVES D'ACTIONS 2020 DES COORDINATIONS TERRITORIALES 3

PRESENTATION D'UN OUTIL DE SAISIE DE DONNEES DE REPARTITIONS ET DE SUIVI DES ESPECES .. 6

ECHANGE SUR LA REFONTE DES OUTILS DE REMONTEE DE DONNEES 7

POINTS DIVERS SUR L'ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL DE BASSIN 7

Révision de la cartographie des poissons exotiques envahissants 7

Organisation de la journée bilan et perspective de la stratégie de bassin 2014-2020 8

POINT SUR LA LISTE DE SUBSTITUTION DES PLANTES EE COMMERCIALISEES 8

MISE A JOUR DE LA LISTE CATEGORISEE DE BASSIN 9

ACTUALITES NATIONALES 9

BILAN 2019 ET PERSPECTIVES D'ACTIONS 2020 DE L'ANIMATION BASSIN

Bilan des actions 2019 – *Alan MEHEUST, FCEN*

Le bilan intermédiaire de l'année 2019 a été présenté (cf. diaporama).

Échanges sur les retours d'expérience de gestion :

Les personnes présentes ont été questionnées pour recueillir de nouveaux retours d'expérience à valoriser.

La FDGDON 87 a fait le point sur un cas de pâturage sur la Berce de Caucase. Un propriétaire a observé que ses chèvres consommaient cette espèce et aujourd'hui, il semble que celle-ci ai disparu de la zone pâturée. Cependant rédiger un retour d'expérience est compliqué car il n'y a pas d'éléments sur l'état des lieux initial.

Suite à l'évocation, lors d'une formation, de l'utilisation de rouleaux palpeurs pour écraser les renouées, le CPIE des Pays Creusois a réalisé des tests de cette technique. Le passage doit être réalisé en début de saison lorsque les tiges sont tendres. Cela aurait un impact positif sur la flore indigène. Cependant, si le passage est réalisé trop tard, cela favorise le marcottage des renouées. Les résultats semblent aujourd'hui concluants et un retour d'expérience sur l'utilisation de cette méthode est envisagé. J. Haury rappelle que cette technique a été testée en Val d'Aurance il y a 30 ans, il serait intéressant de chercher un retour d'expérience.

L'équipe de l'IRSTEA de Grenoble a mobilisé une stagiaire pour synthétiser les méthodes de gestion des renouées asiatiques. Le rapport a été transmis au Centre de ressources EEE national et un article sera rédigé pour valoriser ce travail. Quelques retours d'expérience seront valorisés à l'échelle nationale.

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest (DIRCO) a effectué sur une route nationale 45 pointages de stations d'Ambroisie. Ils envisagent de tester le waïpuna : une technique alternative de désherbage à l'eau chaude. Des tests sont à venir pour traiter des stations d'observations.

BILAN 2019 DES COORDINATIONS TERRITORIALES

Le bilan intermédiaire de l'année 2019 de chaque coordination a été présenté (cf. diaporama). Les discussions suite à cette présentation sont retranscrites ci-dessous.

Bretagne

Les derniers suivis de l'Egérie dense sur le territoire ont mis en avant un risque de colonisation du canal de Nantes à Brest. Une station a en effet été repérée, très proche de ce dernier.

L'EPTB Vilaine a reçu de nombreuses demandes pour la mise en assec d'étangs, essentiellement communaux. Le groupe de travail a donc été sollicité pour obtenir des retours d'expérience sur ce type de gestion. Malheureusement peu de retours sont actuellement disponibles, car ces actions sont souvent faites sans réel suivi. Cependant le groupe hydrocharitacées des pays de Loire et du GT IBMA a rassemblé de la bibliographie et des retours d'expérience sur ces questions, dont des expériences de bâchage. En parallèle une étude est en cours par le bureau d'étude Aquascope.

Centre-Val de Loire

Un nouveau stage sur la gestion des déchets de PEE est envisagé en 2020.

Des passerelles sont à l'étude entre l'ARB Centre-Val de Loire, le groupe faune et le groupe flore (GTPI), pour une meilleure articulation des actions.

A propos du développement par l'AFB d'un protocole ADNe pour les poissons et écrevisses des grands fleuves à l'échelle nationale : Cette technique permet de mettre en évidence la présence d'une espèce par l'analyse de l'ADN présent dans l'environnement. Cependant, si elle permet d'avoir des indications sur la présence et l'abondance, elle ne remplace pas l'observation sur le terrain. Elle est particulièrement utile pour les individus isolés ou les petites populations. En plus de l'étude des poissons et écrevisses la thématique bivalve pourrait être intéressante.

Face à l'utilisation croissante de l'ADNe, l'AFB va essayer de créer une plateforme globale entre les différentes structures travaillant sur les différents groupes taxonomiques. Le rôle de l'AFB est de standardiser les protocoles utilisés pour une meilleure efficacité des projets mis en place. Un processus de normalisation est aussi étudié avec l'Afnor.

Bassin de la Vienne

La Journée de formation du 4 décembre compte une dizaine d'inscrits à ce jour. La date limite d'inscription a été décalée.

Limousin

Les partenaires de l'observatoire des PEE ont été formés par le CBN massif central. À la suite de cette formation, qui faisait la part belle au terrain, un herbier a été réalisé et servira de support pour les actions de formations auprès du public.

2019 a été la 1ère année de test d'utilisation de l'outil Captain Allergo, par la FDGDON 87. C'est un outil qui est bien conçu et qui a permis de bien accrocher le jeune public sur la thématique de l'ambroisie.

En parallèle de ces actions, un stagiaire a travaillé à l'élaboration d'une plaquette pour sensibiliser les acheteurs de plantes ornementales à la réglementation sur les PEE, avec la présentation de quelques espèces.

Normandie

Le bilan 2018 de la brigade, ainsi qu'une carte interactive des chantiers réalisés, sont accessible en ligne sur le site du CEN Normandie Ouest : http://cen-normandie.com/preee/brigade/

Pays de la Loire

La charte du réseau EEE des Pays de la Loire devrait être finalisée et diffusée début 2020.

MOMENT D'ECHANGE AUTOUR DU BILAN 2019 DES COORDINATIONS TERRITORIALES

Remarques et questions d'Arnaud Albert, AFB : Le résumé des actions des coordinations territoriales a été très apprécié car il montre bien le rôle important de ces acteurs. Cependant, ces coordinations sont-elles concrètement en mesure de connaitre les opérations réalisées sur leur territoire (combien d'espèces gérées, efficacité de la gestion) ? Sont-elles actuellement capables de faire remonter ces informations ? Elles seraient précieuses pour le rapportage européen, bien que les régions soient les unités administratives opérationnelles responsables de ce rapportage.

Les participants ont fait les remarques ci-dessous :

- Il est impossible d'avoir une vision globale sur l'ensemble des espèces, sur chaque territoire. Cependant lorsque les espèces sont localisées, ce travail de rapportage est facilité.
- Ce travail de rapportage, indispensable à la gestion est d'autant plus important que les citoyens commencent à se retourner juridiquement contre l'Etat. Ce dernier peut être tenu responsable des impacts sur la santé des EEE (par exemple), si ce travail de connaissance qui lui incombe n'est pas effectué.
- La plupart des chantiers historiques ont été financés avec des fonds de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Les syndicats de rivières mènent aussi le plus souvent leurs interventions dans le cadre de CTMA. C'est donc beaucoup de données qui sont liées à l'AELB, et il a été rappelé qu'un travail est en cours actuellement afin de faciliter la remontée de ces données de gestion par ce partenaire.
- La plateforme InvMed est citée comme exemple, car elle recense les chantiers des deux régions méditerranéennes, ainsi que leur avancement. Cela nécessite cependant beaucoup d'animation.

Les coordinations présentes ont pu présenter leurs moyens à disposition afin de connaitre et faire remonter les données sur la gestion des EEE :

- **Bretagne** : Le réseau n'étant pas encore structuré, il n'y a pas de coordination capable de regrouper et diffuser ces données.
- **Groupe EEE Pays de la Loire** : Cette coordination possède un réseau réactif et disponible, qui pourrait se mobiliser pour faire remonter l'information. Cependant ce travail serait très chronophage pour toutes les parties impliquées.
- **Normandie** : La Normandie possède une très bonne vision des actions réalisées sur son territoire via la brigade qui est la principale intervenante dans la gestion. L'accompagnement du CEN étant un critère pour obtenir des subventions auprès de la DREAL, cela permet à cet acteur de centraliser les informations sur des chantiers.
- **Bassin de la Vienne** : L'EPTB souligne que les sollicitations émanant des institutions sont de plus en plus nombreuses, pour de moins en moins de moyens. En 2008 l'EPTB s'était positionné sur la thématique pour une meilleure coordination à l'échelle de son bassin, mais il ne peut pas prendre de décisions à la place des acteurs de leur territoire. Il ne peut donc pas les contraindre à transmettre les informations.
- **Observatoire des PEE Limousin** : Les coordinateurs de ce réseau présent au groupe de travail ont souligné la bonne structuration du réseau, qui intervient sur toutes les strates de la thématique : de l'inventaire jusqu'à la gestion. Malheureusement l'année prochaine le programme sera diminué de moitié et la pérennité des actions, dont la synthèse et la remontée des données, est remise en cause.
- **Poitou-Charentes (ORENVA**): L'observatoire possède des fiches d'inventaires qui incluent un volet gestion et qui constituent une base de données de 10 ans, qui n'est cependant pas exhaustive. Malheureusement, depuis 2-3 ans, avec la baisse des financements, l'ORENVA obtient de moins en moins de retours.

- **Centre-Val de Loire (GTPI et groupe faune)**: La gestion des plantes exotiques envahissantes peut se faire "au coup par coup", en fonction des usages et dans une gestion courante, ce qui peut rendre complexe l'obtention des informations.

En parallèle de ces retours les participants ont formulé d'autres remarques :

Ainsi une proposition a été faite d'être plus directif sur les orientations stratégiques, puis de laisser les acteurs mettre en place les actions de gestion en fonction de leurs moyens.

Le groupe s'est aussi interrogé sur la création d'un fond d'urgence au niveau national. Un exemple a illustré cette proposition : Suite à la détection d'une station de Jussie sur un territoire complètement indemne en région Centre, des moyens humains et financiers ont été mobilisés quelques semaines plus tard pour la gestion, et à ce jour il n'y a plus de jussies sur cette station. Cette intervention rapide a permis de limiter les coûts à long terme. Malheureusement il est difficile actuellement de débloquer rapidement des moyens pour ce type d'intervention. En réponse, l'idée d'une enveloppe flottante au niveau du MTES a été évoquée. Cependant il s'avère très compliqué d'adapter ce fonctionnement dans la gestion financière actuelle du ministère, d'autant plus qu'il est difficile d'estimer les montants alloués.

En conclusion de ces échanges il apparait que chaque coordination a sa propre méthode de travail, avec son propre réseau d'acteurs, mais que le travail de collecte des données auprès des gestionnaires demande du temps d'animation qui n'est pas toujours disponible et de moins en moins garanti. Il apparait nécessaire de faire une synthèse de nos expériences et de ces méthodes, pour connaître précisément quelles données sont disponibles et simplifier leur remontée. La FCEN va réaliser cette synthèse et prendra prochainement contact avec les coordinations territoriales.

PRESENTATION D'UN OUTIL DE SAISIE DE DONNEES DE REPARTITIONS ET DE SUIVI DES ESPECES – *Florentin Brard, CPIE des Pays creusois*

Le support de la présentation est inclus aux autres présentations de la réunion (cf. diaporama).

L'Observatoire des plantes exotiques envahissantes du Limousin réalise de nombreux inventaires de terrain dans le cadre de ses missions. Dans la Creuse, ces inventaires, sont très chronophages pour les salariés du CPIE des Pays Creusois. Il a donc été proposé d'utiliser l'application Qfield afin de simplifier ce travail en renseignant directement les données sur le terrain.

Cette application fonctionne sous Android et est très simple de prise en main, elle permet de saisir facilement des observations. Elle ne permet cependant que d'ajouter/supprimer des données, le "calibrage" du projet doit se faire sous l'application de bureau QGis. Il est alors possible de configurer un formulaire de saisie avec des listes déroulantes de modalités, ce qui permet une harmonisation des données entre observateurs. Une fois sur le terrain on peut saisir des points à la volée et se géolocaliser directement grâce au smartphone.

Actuellement, le stockage du projet QGis doit se faire sur le téléphone (Ces fichiers consomment peu de mémoire), ce qui impose de les transférer vers la base de données à chaque passage au bureau. Il existe cependant la possibilité de combiner l'application à une autre qui synchronise les données directement.

L'utilisation de cette application répond aux enjeux actuels du CPIE, mais les possibilités qu'offre le logiciel pourraient permettre d'autre applications, il serait donc être de partager et d'échanger sur ce type d'outils.

ECHANGE SUR LA REFONTE DES OUTILS DE REMONTEE DE DONNEES

Alan Méheust, FCEN

L'enquête sur les coûts de gestion menée en 2018 par la FCEN a montré les difficultés à obtenir des informations sur les coûts de gestion. De plus les outils de saisie pré-remplis et de suivi des chantiers, actuellement proposés par le groupe de travail sont peu utilisés.

La FCEN en tant qu'animateur du groupe de travail, souhaite initier des réflexions sur ces outils, l'objectif étant d'obtenir plus de données, mais aussi qu'elles soient harmonisées. Il est donc nécessaire d'intégrer les partenaires techniques, scientifiques et institutionnels, afin de proposer une solution partagée pour obtenir ces informations.

Plusieurs démarches d'études et de synthèse des couts de gestion des EEE sont actuellement développées, notamment par les équipes du Laboratoire ESE de l'université d'Orsay et les suites du projet INVACOST. Leur approche vise à réaliser une synthèse globale des couts liés aux EEE. Il serait intéressant de suivre ces projets et de rester en contact avec les chercheurs associés afin de profiter de leurs points de vue sur ces questions et de leurs recommandations sur les données les plus intéressantes à recueillir.

Ce rapprochement qui améliore le lien recherche/gestion a été salué par les personnes présentent à la réunion, qui souhaitent cependant que les échanges avec les gestionnaires de terrain restent prioritaires. La FCEN pourra néanmoins être un relais entre ces deux acteurs afin de centraliser les sollicitions du monde de la recherche et suivre les différents projets scientifiques qui peuvent intéresser le réseau sur ces questions.

Les échanges qui ont suivi ont permis de compléter ce qui a été dit durant le moment d'échanges des coordinations (p.5). A savoir que le premier pas vers l'amélioration du recueil et la mutualisation des données de gestion serait de faire un état des lieux des données et des méthodes de recueil existantes : connaitre le format des bases de données de gestion pour croiser les champs attendus par les institutions et ceux utilisés par les gestionnaires.

En parallèle, il a été rappelé que le SINP permet déjà de centraliser les données des chantiers, mais que son utilisation n'est pas systématique. Aussi, à l'échelle nationale la création de nouvelles coordinations territoriales et d'un Systèmes d'Information EEE par l'OFB, pourraient lancer une nouvelle dynamique sur ces questions.

POINTS DIVERS SUR L'ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL DE BASSIN

Alan Méheust, FCEN

Révision de la cartographie des poissons exotiques envahissants

Afin de compléter la cartographie des trois espèces de poissons de l'Atlas des EEE du bassin de la Loire de 2017 (le poisson-chat *Ameiurus melas*, la perche-soleil *Lepomis gibbosus* et le Pseudorasbora *Pseudorasbora parva*), la FCEN débutera fin 2019 un travail de collecte des données pour cette espèce sur la période 2002-2014. Cette action fait suite au groupe de travail thématique qui s'était réuni autour de cette question en 2017. Les personnes présentes à ce groupe de travail seront de nouveau consultées et les détenteurs de données seront sollicités.

Ce travail associera l'AFB et l'INPN, car des données ont été remontées dans le cadre du rapportage européen et plusieurs personnes travaillent en parallèle sur cette thématique (par exemple Caroline Pénil de l'AFB).

Organisation de la journée bilan et perspective de la stratégie de bassin 2014-2020

2020 étant la dernière année du Plan Loire IV et de la stratégie de gestion des EEE du Bassin Loire-Bretagne, la journée thématique annuelle sera consacrée au bilan la stratégie et aux perspectives d'avenir.

Les membres du groupe de travail ont décidé d'organiser cette journée la veille de la première réunion du groupe de travail en 2020. Un sondage sera proposé aux membres dans les semaines à venir, afin de déterminer la date la plus favorable, avec la période envisagée entre fin mars et début avril.

Une première enquête sera proposée aux membres du réseau afin de faire ressortir des axes de travail et des thématiques pour cette journée, qui pourraient intéresser le plus grand nombre.

POINTS SUR LA LISTE DE SUBSTITUTION DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES COMMERCIALISEES - *Alan Méheust, FCEN*

La FCEN appuyée par le groupe de travail a entamé la création d'une liste de substitution aux EEE commercialisées du bassin Loire-Bretagne, prévue pour 2020. Ce travail est basé sur d'autres démarches complémentaires, comme le code de conduite de Val'hor, la marque Végétal local et il s'inspire des résultats du Life AlterIAS et d'autres initiatives similaires. Sur le bassin de la Loire, plusieurs projets en cours peuvent alimenter les réflexions sur la liste de bassin : en Haute-Vienne une rencontre avec un professionnel produisant des plantes "Végétal Local", a abouti à une première liste d'espèces de substitution non publiée et sur une plaquette rappelant la réglementation (à paraitre). En Pays de la Loire des échanges avec le secteur horticole ont permis de mieux cerner les attentes de cet acteur et le groupe proposera courant 2020 une liste d'espèces à exclure des marchés publics.

La FCEN, afin de proposer une base de travail, a dans un premier temps regroupé les plantes exotiques envahissantes en fonction de leurs utilisations horticoles. Un regroupement en fonction de leurs caractéristiques de "culture" est difficile, car ces espèces assez plastiques, peuvent s'accommoder de nombreux types de sols et d'environnements. Plusieurs groupes ont néanmoins pu être établis. Lucien Maman (expert indépendant qui apporte son soutien à la FCEN sur ce projet), en s'appuyant sur ses connaissances, sur les autres projets et sur la liste des espèces "Végétal Local" a proposé une première sélection d'espèces de substitution. Cette sélection s'appuie sur le choix d'espèces indigènes, du même genre que les espèces exotiques à substituer, ainsi que sur des correspondances morphologiques et fonctionnelles.

A partir de cette première version de travail les membres du groupe de travail présents ont pu échanger sur la démarche et valider cette dernière en incluant les remarques suivantes :

- Même si les espèces inscrites au règlement européen ne sont plus commercialisées, il a été décidé de les conserver dans les espèces à substituer, à des fins de sensibilisation et pour offrir une solution en cas de restauration de site colonisés. Pour les mêmes raisons les espèces sans usage horticole (par exemple les Bidens sp.), sont conservées dans la liste des espèces à substituer.
- L'organisation en groupes de la liste a été validée. Cette organisation permet de proposer une liste moins restrictive et des espèces de substitution à toutes les plantes exotiques envahissantes de la liste catégorisée de bassin.
- L'indigénat des espèces de substitution a aussi été source de discussions. D'une part, proposer des espèces exotiques, sans risque d'invasion (cultivar stérile, etc.), permettrait de faciliter l'appropriation de la liste par les professionnels du végétal en offrant plus de solutions de substitution. Cependant, ces espèces peuvent présenter des risques inconnus et le rôle et les compétences du groupe de travail EEE

dans la proposition d'espèces exotiques ont été remis en question. Afin de répondre à tous ces enjeux il a été décidé de séparer les espèces de substitutions en deux catégories. Dans un premier temps les membres du groupe de travail et les partenaires scientifiques proposeront des espèces de substitution indigènes. Ce travail sera ensuite complété par des espèces exotiques reconnues non envahissantes choisies en collaboration avec le monde horticole. Les deux catégories seront clairement séparées dans la liste.

En parallèle, un stagiaire sera recruté en 2020 au sein de l'AFB (OFB) afin de travailler sur une liste de substitution nationale avec un lien fort avec le milieu horticole. Ce travail pourrait se faire en collaboration avec le projet du bassin Loire-Bretagne, en fonction de l'état d'avancement des travaux. La FCEN se rapprochera de l'OFB afin de déterminer les modalités de cette collaboration et pour profiter des outils mis à sa disposition.

Plusieurs remarques ont abouti à la nécessité de proposer, à terme, une régionalisation de la liste. Cela permettrait de prendre en compte les spécificités écologiques des espèces à substituer et de substitution et d'être en adéquation avec les écorégions de la marque "végétal local" sur laquelle s'appuie, en partie, le projet de bassin.

Une colonne supplémentaire sera ajoutée afin de signaler des attentions particulières pour certaines espèces, par exemple des précautions à prendre dans un habitat particulier.

Les publics cibles de cette liste seront aussi à préciser, pour éviter tout amalgame. Cela permettra de clarifier le message et les éléments de langage utilisés pour parler des EEE afin d'être adaptés à la perception du public concernés et au contexte national. Les outils utilisés pour valoriser la liste sont encore à définir, mais les Centres de ressources Loire nature et national pourraient être mis à contribution, par exemple en intégrant les espèces de substitution directement avec les fiches des EEE et dans leurs bases d'informations.

MISE A JOUR DE LA LISTE CATEGORISEE DE BASSIN

Alan Méheust, FCEN

La dernière mise à jour de la liste catégorisée du Bassin Loire-Bretagne date d'avril 2017. Afin de prendre en compte les changements réglementaires, les EEE récemment détectées et de réviser les espèces connues en fonction des nouvelles données disponibles, il est proposé au groupe de travail de donner un premier avis sur quelques espèces nécessitant une intégration ou une révision dans la liste, avant une validation définitive à la prochaine réunion. Cela permet de valider la méthode de classification et de révision des espèces et de mobiliser les connaissances du réseau.

Chaque cas est présenté dans le diaporama utilisé durant la réunion, avec une carte de répartition et les éléments permettant la classification (cf. diaporama).

Analyse des espèces ajoutées suite à la mise à jour du règlement européen et présente sur le bassin de la Loire :

- Herbe aux perruches (*Asclepias syriaca*) : premier avis positif pour un classement en espèce à surveiller à l'échelle du bassin ;
- Houblon du Japon (*Humulus japonicus/scandens*) : les données de répartition disponibles su SIFlore sont potentiellement incomplètes par rapport au dernier rapportage européen. En attendant la vérification des données, un premier avis positif est donné pour le classement en espèce émergente à l'échelle du bassin ;
- Rhubarbe géante du Chili (*Gunnera tinctoria*) : ici aussi il semble que l'espèce est plus présente que sur les données de Siflore. Il faut vérifier les données de présence, surtout en Bretagne. Elle resterait cependant localisée à l'échelle du bassin. Le premier avis du groupe est de classer cette espèce

comme émergente à l'échelle du bassin, sous réserve que de nouvelles données ne confirment une présence plus importante.

Mise à jour des espèces de la liste catégorisée 2017 :

- Sénéçon en arbres (*Baccharis halimiifolia)* : cette espèce, même si elle est désormais répandue sur le littoral, reste localisée par rapport à ses habitats potentiels (les modèles climatiques montrent qu'elle peut s'implanter sur l'ensemble du continent). Elle reste donc une espèce classée comme localisée à l'échelle du bassin.
- Balsamine de Balfour (*Impatiens balfouri*) : moins présente en milieu naturel que la Balsamine de l'Himalaya elle a aussi des impacts moindres. Au vu des données disponibles sur SIFLore, cette espèce serait reclassée en espèce largement répandue à l'échelle du bassin.
- Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) : comme pour la Balsamine de Balfour cette espèce serait reclassée en espèce largement répandue à l'échelle du bassin.
- Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*): pour cette espèce les espaces urbains et périurbains semblent sous-échantillonnés par les CBN. Or on peut souvent observer cette espèce dans ces milieux et le long des axes routiers et ferroviaires. Elle commence par ailleurs à envahir les zones humides. La répartition réelle de cette espèce est donc à confirmer et pourrait justifier une nouvelle catégorisation.
- Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) : un reclassement en espèces largement répandue à l'échelle du bassin a été proposé en attendant une validation définitive.
- Rhododendron des parcs (*Rhododendron ponticum*) : cette espèce semble localisée en Bretagne avec changement de statut EPPO (considérée comme envahissante). Selon ces critères elle serait classée comme localisée à l'échelle du bassin.

Pour la faune, les contraintes naturelles pour la définition de l'aire de réparation de certaines espèces ne permettent pas d'avoir des données précises à disposition pour tous les taxons. L'idéal serait de proposer une répartition par rapport aux habitats potentiels. C'est un objectif très ambitieux et extrêmement complexe qui dépasse les compétences du groupe de travail. La FCEN propose de consulter des experts pour les taxons problématiques afin de proposer une catégorisation aussi juste que possible.

En complément des espèces présentées, la FCEN va interroger dans les semaines à venir les coordinations territoriales afin de faire remonter d'éventuelles espèces problématiques sur leur territoire, pour pouvoir étudier si elles nécessitent, d'après les données disponibles, d'être ajoutées à la liste catégorisée (après validation par le groupe de travail).

Toutes les modifications apportées à la liste seront indiquées et justifiées dans la nouvelle version.

Jacques Haury a souhaité réfléchir avec le groupe de travail à la création de listes complémentaires à la liste catégorisée de bassin existante. Ces listes permettraient de prendre en compte des espèces exotiques des milieux agricoles et périurbains qui se retrouvent dans les milieux naturels (par exemple, les *Eragrostis*, *Panicum*, le Brome purgatif et *Cuscuta*). Il faut avant tout se poser la question du rôle et de la compétence du groupe de travail à travailler sur tous les milieux du bassin, ou seulement sur les milieux naturels. Cette question pourra être étudiée dans le cadre des perspectives de la stratégie bassin.

ACTUALITES NATIONALES

Centre de ressources national EEE – *Emmanuelle Sarat, UICN France*

30 interventions ont été réalisées en 2019 par le Centre de ressources, répartis entre Emmanuelle Sarat, Doriane Blottière (UICN), Nicolas Poulet (AFB) et Alain Dutartre (expert).

Pour faire le bilan de l'année 2019 :

- Le Centre de ressources a organisé une journée internationale pour sensibiliser à la biosécurité en mai 2019.
- Le bilan des sessions de formation menées entre 2008 et 2018 est désormais disponible. Les principaux résultats sont accessibles en ligne et une synthèse sera diffusée d'ici la fin de l'année (ici).
- Sur les missions de veille et d'alerte, 14 alertes ont été diffusées depuis 2014, dont 4 depuis le début d'année.
- 100 retours d'expérience ont été publiés depuis 2012.
- Les lettres d'informations trimestrielles ont également été diffusées au réseau et aux personnes intéressées.
- Le Centre de ressource a également entrepris la traduction de ses publications.

Sur le plan de la formation : une session nationale, inscrite au catalogue de l'AFB, a eu lieu en octobre et 16 stagiaires ont été mobilisés sur une semaine, avec de bons retours. Pour l'année prochaine, 3 formations sont envisagées. Une formation identique à celle de 2019 sera de nouveau proposée et deux autres seront mises en place, une sur les EEE marines et une session en Outre-Mer.

En 2020 l'appel à projet de recherche appliquée (INVABIO 2) sera relancé. Le montage financier reste cependant à affiner pour parvenir à un montant similaire au premier projet INVABIO (2,5 millions d'euros).

Le congrès mondial de la nature, à Marseille, en juin 2020, est un évènement très attendu où seront réunis 1300 membres. Les espaces "génération nature" seront ouverts au grand public, avec notamment une animation autour des espèces exotiques envahissantes : « les EEE une histoire dont vous pouvez être le héros », pour donner les bons gestes citoyens (en attente de validation). En parallèle se tiendra l'assemblée des membres de l'UICN, dont une intervention portera sur les EEE marines.

Pour le reste de l'année 2020 :

- Un petit déjeuner sur les invasions biologiques sera organisé (à l'assemblé ?) en mars, sur le thème : "Comment mobiliser des fonds d'urgences ?"
- Il y a une forte demande pour une synthèse règlementaire, mais les contours et les partenaires de cette synthèse sont encore à définir.
- Un guide est prévu sur la biosécurité et la prévention des invasions biologiques.
- Le Centre de ressource souhaite proposer des retours d'expérience se concentrant sur les espèces émergentes, l'outre-mer et les espèces marines. L'objectif est de proposer 15 retours d'expérience par ans.
- Le travail sur le prochain programme d'actions sera également engagé en 2020.

Actualités nationale – *Arnaud Albert, AFB*

Le reste des actualités nationales ont été présentées :

- Pour L'AFB, le début de l'année 2020 sera marqué par la création de l'OFB au 1er janvier, suite à la fusion avec l'ONCFS.
- Un appel à candidature a été lancé aux chercheurs français pour participer à l'évaluation mondiale de la biodiversité pour l'IPBES, parmi les 14 propositions, Franck Courchamp a été retenu.
- Suite à la mise à jour de la liste européenne des EEE, les arrêtés français vont être mis à jour. Ils seront soumis le 20/11/2019 au CNPN. Dans un second temps une mise à jour des arrêtés français est évoquée, avec des espèces strictement françaises (ex : Crassule de Helms).
- Une liste d'espèces niveau 2 (interdiction d'activité) est désormais existante pour toutes les RUP pour la flore (Outre-Mer). Des brochures règlementaires sont également prévues pour ces RUP.
- L'animation de la Stratégie Nationale EEE souhaite travailler avec le Centre de ressources EEE pour mettre en place des alertes, afin d'obtenir plus d'informations sur la répartition ou la reconnaissance

de certaines espèces, ainsi que la rédaction de synthèses. Elles seront diffusées par le Centre de ressources national.
- Les recommandations de gestion pour certaines espèces exotiques envahissantes largement répandues sont en cours de finalisation. Pour l'instant ce travail mené par l'AFB, porte sur 7 espèces végétales, en plus du Ragondin et du Rat musqué en collaboration avec la FREDON France et de l'Ouette d'Egypte en collaboration avec l'ONCFS. Les canevas des stratégies seront soumis au CNPN le 20/11/2019. Au total une dizaine de stratégies nationales de lutte seront rédigées.
- Des réflexions sont en cours pour aborder les sujets du traitement et de la valorisation des déchets et des terres contaminées.
- Un projet national vise à mettre en place un protocole ADNe pour l'inventaire des poissons et écrevisses EE des grands cours d'eau et leurs voies d'introduction.

Plusieurs nouvelles communications sont en préparation :

- Un fascicule grand public d'une douzaine de pages qui sera relu par les réseaux REST, COSUI, etc.
- Des recommandations d'éléments de langage à utiliser lors de nos communications afin d'harmoniser le discours et éviter l'utilisation de formules ou de tournures "polémiques".
- L'AFB avec le MTES vont lancer une plateforme de 51 gestes écocitoyens, dont 3 ou 4 gestes concerneront les EEE.
- Un projet de vidéo est en discussion en lien avec l'UICN, le MTES et la FCEN. Celle-ci serait de type "spot publicitaire".
- L'AFB participera également au congrès mondial de la nature UICN.

Actualités des missions portées par la FCEN – *Sylvie Varray, FCEN*

A partir de 2019, la FCEN a participé à la mise en œuvre de plusieurs actions de la stratégie nationale relative aux EEE :

- Animation de la stratégie aux échelles régionales (axe 5, action 12.1), en contribuant à l'émergence de coordinations régionales sur les EEE et en appuyant les coordinations régionales dans la mise en place de journées d'échange ;
- Amélioration et la mutualisation des connaissances (Axe 3) :
    - Mise en place d'un réseau de sites pilotes pour améliorer la gestion de certaines EEE ;
    - Perception de la lutte biologique en France et identification des EEE prioritaires pour le contrôle ;
    - Appui à la gestion des déchets de plantes EE issus d'interventions de gestion (à partir de 2020), en proposant une méthode pour réaliser un état des lieux à l'échelle régionale, sur la base du travail réalisé par le CEN Centre-Val de Loire.

Ces actions sont portées par Sylvie VARRAY, appuyée par Stéphanie HUDIN et financées par le MTES.

Sur la question des déchets plusieurs coordinateurs régionaux ont présenté leurs actions à venir sur cette thématique :

- Un chargé d'étude sur 8 mois sera recruté au CEN Normandie pour travailler sur les rémanents et les déchets, grâce à un financement de l'AFB et du feder.
- De son côté l'ORENVA va réaliser une enquête sur les déchets.
- Enfin le GTPI en Centre-Val de Loire va recruter un stagiaire à partir de septembre. L'objectif est de reprendre le travail de Dorine sur les déchets verts, de mettre à jour le référencement et de rechercher de nouvelles méthodes. Le stagiaire réalisera également une synthèse sur les terres contaminées.

Le réseau des Conservatoire d'espaces naturels

A l'échelle nationale

Depuis près de 40 ans, les Conservatoire d'espaces naturels contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. Près de 3 400 sites naturels couvrant 178 000 hectares sont gérés par la maîtrise foncière et d'usages. Leurs interventions s'articulent autour de quatre fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a pour mission de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 29 Conservatoires sont adhérents. Elle anime également des programmes comme le pôle relais tourbières et le plan national d'actions Chiroptères ou dans le cadre du plan Loire et du plan Rhône.

A l'échelle du bassin de la Loire

Les 12 CEN concernés gèrent plus de 14 300 hectares de zones humides répartis sur 668 sites. Près de la moitié de ces sites sont situées en zone alluviale.

Pour aller plus loin

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels propose régulièrement des journées techniques. Pour avoir connaissance des thèmes et contenus des journées précédentes et être informé des évènements à venir par la lettre d'information du Centre de Ressources Loire nature, rendez-vous sur centrederessources-loirenature.com

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
6, rue Jeanne d'Arc – 45000 Orléans
www.reseau-cen.org

Alan Méheust
Chargé de mission Loire
Tél : 02.38.24.55.05
alan.meheust@reseau-cen.org

Agnès Raysséguier
Documentaliste
Tél : 02.38.24.20.94
agnes.raysseguier@reseau-cen.org